



REPUBLIQUE DU BENIN



\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

**DOMAINE** : SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

**MENTION**: Professorat de l'enseignement secondaire. **Spécialité** : Français

**Grade** : Licence/ BAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

**SUJET**

**Impacts de l'utilisation des manuels scolaires non autorisés sur  
le rendement en Français des apprenants du premier cycle**

**Présenté par :**

**DANKORO Younoussé**

**Sous la direction de :**

**M. Roger KOUDOADINOU**

Conseiller Pédagogique de

l'Enseignement Secondaire

ANNÉE ACADÉMIQUE 2014-2015

## **SOMMAIRE**

|  |           |
|--|-----------|
| Dédicace.....  | ii        |
| Remerciements.....   | iii       |
| Liste des sigles.....  | iv        |
| Liste des tableaux.....  | v         |
| Résumé.....  | vi        |
| <b>Introduction générale.....</b>  | <b>1</b>  |
| <b><u>Chapitre 1</u> : Contexte théorique et approche<br/>méthodologique.....</b>                  | <b>4</b>  |
| <u>Section 1</u> : Contexte théorique.....   | 5         |
| <u>Section 2</u> : Approche méthodologique.....  | 13        |
| <b><u>Chapitre 2</u> : Présentation des résultats, analyse, discussion et<br/>suggestions.....</b> | <b>17</b> |
| <u>Section 1</u> : Présentation des résultats et analyse.....                                      | 18        |
| <u>Section 2</u> : Discussion et suggestions.....  | 28        |
| <b>Conclusion générale.....</b>  | <b>32</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>  | <b>34</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>38</b> |

## **DEDICACE**

- ❖ A mon feu père DANKORO Issiaka pour m’avoir inculqué le sens du travail, seul gage de l’enrichissement intellectuel et de l’intégration sociale. Les souvenirs que tu as laissés ne tariront jamais.
  
- ❖ A ma chère mère TALATA Amina dont les sacrifices ne seront jamais vains car ils constituent la force qui nourrit ma volonté d’aller de l’avant. Puisses-tu vivre longtemps pour jouir des fruits de tes sacrifices.

## REMERCIEMENTS

- Nous remercions l’administration de l’Ecole Normale Supérieure et tous les enseignants pour leur contribution à notre formation.
- Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur **Roger KOUDOADINOU**, Conseiller Pédagogique de l’Enseignement Secondaire, qui a accepté diriger ce mémoire, pour la patience dont il a fait preuve malgré ses multiples occupations. Nous vous prions de trouver ici l’expression de notre reconnaissance et de notre profonde gratitude.
- Nous remercions nos tantes CHABI TALATA Mariam et TALATA Abibatam pour leur soutien constant et leurs précieux conseils.
- A nos oncles et tantes
- A nos frères et sœurs
- A tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à l’aboutissement de cette formation, et de ce travail

Qu’ils reçoivent l’expression de notre profonde gratitude

## LISTE DES SIGLES

**ACE:** Agent Contractuel de l'Etat

**ACLR :** Agent Contractuel Local Reversé

**APE :** Agent Permanent d'Etat

**BAPES :** Brevet d'Aptitude au professorat de l'enseignement secondaire

**CAEB :** Conseil des Activités Educatives du Bénin

**CAPES :** Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

**CEG :** Collège d'Enseignement Général

**CFPEEN :** Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education  
National

**CDIP :** Centre de Documentation et d'Information Pédagogique

**ENS :** Ecole Normale Supérieure

**IGPM :** Inspection Générale Pédagogique du Ministère

**MESFTPRIJ :** Ministère de l'Enseignement Secondaire de la Formation  
Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes.

**UAC :** Université d'Abomey-Calavi

## **LISTE DES TABLEAUX**

**Tableau 1**: Constats après dépouillement.

**Tableau 2** : Utilisation des manuels par les élèves en classe.

**Tableau 3** : Utilisation des manuels par les élèves en dehors des classes.

**Tableau 4** : Qualité des manuels scolaires vus par les élèves.

**Tableau 5** : Sensibilisation des élèves au sujet des risques liés à l'utilisation de certains manuels.

**Tableau 6** : Communication au sujet des manuels scolaires.

**Tableau 7** : Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur l'utilisation des manuels scolaires non autorisés dans les salles de classe.

**Tableau 8** : Taux de contrainte des élèves à l'achat de certains manuels scolaires.

## RESUME

La production de manuels scolaires croît au fil des ans au Bénin. L'enseignement du français aujourd'hui peut donc se vanter d'une certaine disponibilité des supports d'élaboration des fiches pédagogiques. Mais ce déferlement de manuels pose un problème sérieux qui est celui relatif à leur qualité. En effet, après une enquête à base de questionnaires d'enquête, il s'est avéré que très peu de personnes sont conscientes des risques liés à l'usage incontrôlé des manuels. Ce constat est surtout présent dans le rang des élèves et des enseignants.

Malgré les dispositions prises par l'Etat dans le sens de l'évaluation des manuels conçus au Bénin, on constate qu'un grand nombre de manuels échappent encore à la loupe des évaluateurs au détriment des apprenants qui sont exposés aux dangers, aux risques tels que l'apprentissage et l'assimilation de contrevérités et d'informations incorrectes.

Des efforts supplémentaires de remédiation sont donc nécessaires de la part des responsables de l'éducation. Des suggestions ont été faites aux divers acteurs de la production et de l'évaluation des manuels scolaires pour apporter une contribution symbolique au plan des idées. Enfin l'Etat a aussi été invité à plus de vigilance et de pragmatisme pour un contrôle efficace des manuels scolaires et un meilleur épanouissement des apprenants.

# **INTRODUCTION GENERALE**

Dans le souci de former des citoyens ayant le meilleur profil, le gouvernement béninois a fait un choix décisif avec l'adoption d'une nouvelle approche pédagogique : l'Approche Par Compétences. Mais à l'avènement de cette approche, plusieurs difficultés d'ordre pédagogique et plus précisément d'application de l'approche se sont posées aux enseignants du français au secondaire. L'approche naissante était en fait incomprise et avait des exigences qui échappaient à plus d'un.

Par manque de formation suffisante, d'encadrement, ou d'accompagnement réguliers, les enseignants dans leurs pratiques se laissent guider par leurs visions, leurs représentations ou interprétations de l'approche.

Dans les mêmes conditions d'incertitude, de nombreux manuels seront conçus, édités et mis sur le marché sans passer par les dispositifs de contrôle mis en place par l'IGPM. Ainsi en français, plusieurs manuels scolaires, ouvrages et cahiers d'activités se retrouvent sur le marché des fournitures scolaires sans avoir été préalablement autorisés. Nous avons donc pu constater que le malaise de l'éducation au Bénin est en partie lié aux maux dont souffre le secteur des manuels scolaires qui, sans le paraître, constitue une pièce importante de la machine éducative.

Les manuels étant des supports didactiques, des aides à l'apprentissage et à l'acquisition des savoirs, quels effets ou impacts cette intrusion de l'informel pourrait avoir sur les rendements professionnels et scolaires ?

C'est la préoccupation qui fonde et justifie le choix de notre thème dans le cadre de nos recherches pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (BAPES). Nous avons, en fait, décidé de nous pencher sur le problème des manuels scolaires au Bénin. Notre étude consistera en effet à examiner les impacts de l'utilisation des manuels de français non

autorisés par les autorités compétentes sur le rendement scolaire des apprenants du premier cycle au secondaire.



**CHAPITRE 1 : CONTEXTE THEORIQUE  
ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**

## **Section 1 : Contexte théorique**

### **1-1 Problématique**

Afin d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage et un enseignement de qualité aux apprenants, il est mis à leur disposition et à la disposition des enseignants, divers outils pédagogiques. Les manuels scolaires font partie de ces outils et jouent un rôle non négligeable dans l'acquisition des compétences par les apprenants. Ainsi il semble indubitable que les manuels doivent être d'une bonne qualité pédagogique et didactique, mais aussi et surtout, qu'ils doivent répondre aux exigences des programmes et de l'approche en vigueur dans un pays. Cependant, tous les manuels en circulation ne peuvent prétendre à une telle qualité de conception. Il n'est donc pas rare de voir des manuels censés contenir des ressources sûres, induire des apprenants et même des enseignants en erreur. En effet, malgré les travaux d'évaluation de la commission d'agrément des manuels scolaires, nombreux sont les manuels non autorisés que l'on retrouve aussi bien dans les mains des apprenants que dans celles de leurs enseignants. Il nous est par ailleurs donné de lire sur le site de la République du Bénin une publication du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (MESFTPRIJ) dont voici un extrait : « Depuis quelques années, l'Etat béninois à travers la Commission Nationale d'Agrément des Manuels Scolaires, a autorisé l'utilisation de certains manuels et cahiers d'activités, conformément à des dispositions données. Mais force est de constater que des manuels scolaires et cahiers d'activités non autorisés font objet de vente dans nos différents collèges ». Poussant notre curiosité plus loin, nous nous sommes rendu compte qu'il n'existe aucun dispositif juridique pour le contrôle des publications de manuels scolaires. Cette situation qui pourrait avoir l'air anodine représente pourtant un enjeu sérieux pour l'enseignement secondaire au Bénin. Quels sont les inconvénients de

l'utilisation des manuels de mauvaise facture ? Qu'est-ce qui explique l'absence d'un engagement réel des politiques dans le contrôle des manuels scolaires ? Quelles sont les conditions nécessaires à une production de manuels bénéfiques aux apprentissages et aux l'enseignants ? Voilà autant d'interrogations auxquelles nous essayerons de répondre au cours de cette étude des impacts que pourraient avoir les manuels non autorisés sur le rendement scolaire des apprenants du premier cycle.

## **1-2 Etat de la question**

Nos investigations dans les bibliothèques nous ont permis de nous rendre compte que, très peu de travaux ont été réalisés sur le sujet de notre mémoire spécifiquement en français. Nous ne pouvons cependant pas manquer de citer deux mémoires soutenus en sciences physiques par messieurs TOSSA G. Christian et LALI CHACHA Sèmalon dont les sujets sont respectivement « *Problématique des manuels didactiques dans l'enseignement des sciences physiques au second cycle en République du Bénin* » et « *Utilisation des cahiers d'activités en SPCT : avantages, conséquences et approches de solution/ cas du département de MONO* ». Pour ce qui est des ouvrages généraux, c'est celui de François RICHAUDEAU intitulé « *Conception et production des manuels scolaires : guide pratique* » qui nous a intéressé, car, après avoir proposé une définition très élaborée du manuel solaire et indiqué ses diverses fonctions, il a proposé des critères pour une évaluation des manuels scolaires. Mais aucun de ces ouvrages n'aborde la question spécifique des manuels non autorisés qui sont pourtant très présents quand il s'agit de l'enseignement du français au Bénin.

### **1-3 Objectif de l'étude**

#### **1-3-1 Objectif général**

L'objectif général de notre étude est de montrer que l'utilisation des manuels scolaires non autorisés a des impacts sur le rendement des apprenants du premier cycle.

#### **1-3-2 Objectifs spécifiques**

Du point de vue spécifique, nous souhaiterions :

- Attirer l'attention des praticiens du français sur le fait que tous les manuels en circulation ne sont pas dignes d'intérêt.
- Amener les autorités pédagogiques à être plus radicales à l'égard des manuels jugés inappropriés.
- Amener les concepteurs de manuels à prendre contact avec les évaluateurs avant toute diffusion.

#### **1-4 Hypothèse de l'étude**

- La plupart des manuels scolaires non autorisés ne sont pas adaptés à l'usage en milieu scolaire.
- L'utilisation des manuels non autorisés a des impacts négatifs sur le rendement des apprenants

#### **1-5 Manuels de français et réformes des programmes scolaires au Bénin.**

L'histoire de l'éducation en République du Bénin nous révèle que les diverses mutations socio-politiques intervenues dans le pays ont eu des impacts sur le système éducatif béninois. Ainsi, de la période coloniale à nos jours, les Béninois scolarisés ont connu divers programmes scolaires. L'école telle que nous la connaissons actuellement est donc le fruit d'une longue évolution guidée par les fondements des systèmes éducatifs qui se sont succédé au fil du temps. Aussi, les manuels scolaires utilisés ont-ils varié en fonction des programmes et

des objectifs visés par ceux-ci. Après les indépendances, la première décennie a été une continuation pure du système colonial et était caractérisée par des flottements. Les programmes sont essentiellement restés les mêmes et les supports didactiques n'ont pas vraiment changé. La première véritable réforme qu'a connue l'école béninoise après les indépendances a été la réforme GROSSE-TETE-DOSSOU YOVO ; mais cette dernière rejetée par le peuple entier n'a pas eu le temps d'être mise en application. Suite au coup d'Etat de 1972 mettant fin au conseil présidentiel, fut élaborée la réforme de 1973 encore appelée *réforme de l'école nouvelle*. C'est un programme qui s'inscrit dans une logique de rupture avec l'enseignement colonial et avait pour but de « former des hommes politiquement conscients des problèmes nationaux ». C'est une réforme originale qui se veut ancrée dans la tradition africaine, dans la tradition dahoméenne. De ce fait nous avons vu l'apparition des premiers manuels africains dans les établissements scolaires. Des ouvrages tels que *Mamadou et Binéta* qui existaient depuis 1950 et d'autres beaucoup plus récents comme le *Livre unique de français*, collection Le Manguier ont été utilisés parce que leurs contenus prennent en compte le contexte africain. Mais plusieurs autres manuels occidentaux tels que *Lagarde et Michard* sont restés dans les us. L'avènement de la démocratie en 1990 marque un nouveau tournant pour le système éducatif béninois qui va à nouveau changer de programme scolaire et d'orientation avec l'adoption de l'Approche Par Compétences. Cette approche qui a beaucoup été contestée, a eu des débuts difficiles. Des manuels et cahiers d'activités ont, à partir des années 2000, été élaborés et produits timidement. Mais depuis 2010 le secteur des manuels scolaires a connu un essor considérable avec l'inflation de la production de manuels de tous types.

### **1-6 Clarification conceptuelle**

Certains concepts présents dans l'intitulé du sujet méritent d'être expliqués afin de justifier leur usage et définir un terrain d'entente.

### **1-6-1 Manuel scolaire**

Le manuel scolaire, selon le *Dictionnaire de la langue pédagogique*, est un volume maniable qui, principalement à l'usage des écoliers expose, d'une manière didactique, une matière d'étude ou d'examen. Pour François RICHAUDEAU, le manuel scolaire est « *un matériel imprimé, structuré, destiné à être utilisé dans un processus d'apprentissage et de formation concertée* ». Il classe dès lors l'atlas, le dictionnaire, l'encyclopédie, l'anthologie de morceaux choisis, le manuel proprement dit d'apprentissage de la lecture, de mathématique, de science, de littérature, de langue, l'aide-mémoire, le manuel pratique, etc., dans la catégorie des manuels scolaires. Il va plus loin en affirmant que « *tout texte imprimé (journal, œuvre littéraire, scientifique ou philosophique) peut jouer le rôle de manuel dans la mesure où il est intégré systématiquement dans un processus d'enseignement/apprentissage* ».

### **1-6-2 Rendement scolaire**

Le rendement scolaire désigne l'évaluation des connaissances acquises dans le cadre scolaire. C'est l'élément qui permet de mesurer les capacités de l'élève en relevant ce qu'il a appris pendant le processus formatif ou retenu de celui-ci. Il peut s'évaluer sur les copies des apprenants mais aussi à l'oral lors des interrogations. C'est une expression qui renvoie à l'appréciation des capacités de l'élève tout en relevant ce qu'il a appris au cours du processus formatif.

### **1-6-3 Apprenant**

C'est une personne qui suit un enseignement. Dans le cadre de notre étude, c'est tout élève du secondaire et en particulier ceux du premier cycle.

#### **1-6-4 Impact**

L'impact, c'est l'effet produit par une chose. Les impacts ici renvoient donc aux différentes influences qu'a l'utilisation des manuels scolaires non autorisés sur le rendement des apprenants.

#### **1-7 Quelques fonctions des manuels scolaires**

Certaines fonctions des manuels scolaires sont traditionnellement connues notamment les fonctions de transmission de connaissances, de développement des capacités et compétences, de consolidation des acquis et d'éducation sociale et culturelle. François RICHAUDEAU estime que les manuels assument trois grandes fonctions : « *A partir des modes de fonctionnement pédagogique(...) le manuel assume trois fonctions. Une fonction d'information, (...) une fonction de structuration et d'organisation de l'apprentissage, (...) enfin, le manuel scolaire guide l'enfant ou l'adulte* » p 54. La première est la *fonction d'information*. Elle renvoie aux diverses connaissances, données particulières, concepts, règles, formules, faits, terminologies que contiennent les manuels. La deuxième est la *fonction de structuration et d'organisation de l'apprentissage*. Ici, il mentionne l'aspect d'hierarchisation des savoirs, de découpage et de progression en fonction des niveaux d'étude successifs qui est le propre des manuels scolaires. La troisième est la *fonction de guide de l'enfant ou de l'adulte*. Ici, RICHAUDEAU rappelle que le manuel peut être la source d'une activité libre et créatrice mais peut d'un autre côté être contraignant, intimant une démarche à suivre, engageant le sujet à la répétition ou à l'imitation de modèles de connaissances.

#### **1-8 Présentation de quelques critères de recevabilité des manuels scolaires**

Les évaluateurs de manuels scolaires et les commissions d'évaluation des manuels scolaire travaillent en se fondant sur certains critères généraux de recevabilité des manuels. Ces critères étant variables, il nous paraît important d'en présenter quelques-uns. Nous pouvons relever comme critères habituels ceux relatifs à la

qualité pédagogique, ceux relatifs à la qualité scientifique ou à l'exactitude du contenu et ceux relatifs aux aspects socio-culturels du milieu où le manuel est censé être utilisé. Mais il y a aussi les critères de conformité aux programmes d'enseignement, de coût (puisque le manuel doit être utilisé par un grand nombre), et de forme (aspect externe et solidité).

RICHAUDEAU propose une grille qui peut se résumer comme suit :

- ✓ La valeur de l'information (quantité, son choix, sa valeur scientifique).
- ✓ Adaptation de cette information à l'environnement et à la situation culturelle et idéologique.
- ✓ Accessibilité de cette information : existence des facilitateurs, intelligibilité de l'information, lisibilité matérielle et linguistique.
- ✓ Cohérence pédagogique : une cohérence interne, cohérence plus générale avec modèles pédagogiques préconisés par les autorités scolaires et enseignants ; prise en compte tant du niveau de l'élève que du maître.

Nous proposons aussi la grille suivante de Simplicie Aimé KENGNI retrouvée à la page 55 de son étude sur la « Contextualisation des méthodes d'enseignement apprentissage au Cameroun : cas du manuel de lecture expliquée ». Elle se veut une synthèse des éléments évoqués plus haut.

| Éléments            | Critères requis  |
|---------------------|--|
| 1-Aspects matériels | -Couverture (cartonnée, papier glacé) format et poids<br>-Papier, reliure et couleur |
| 2- Contenu          | -Cohésion avec les programmes<br>-Exactitude scientifique                            |

|                           |  |
|---------------------------|--|
|                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Activités</li> <li>-Niveau de langue</li> <li>-Exercices d'évaluation</li> </ul>   |
| 2                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Structure : disposition des rubriques</li> <li>-Facilitateurs</li> <li>-Table des matières</li> </ul>  |
| 4-Approche méthodologique | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Démarche identifiable et compréhensible</li> <li>-Prise en compte des niveaux cognitifs, psychomoteurs affectifs.</li> <li>-Développement de la capacité d'apprendre</li> <li>-Progression adaptée</li> <li>-Indication des objectifs</li> </ul> |
| 5-Equilibre et éthique    | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Equilibre entre milieu rural et milieu urbain</li> <li>-Absence de toute sorte de discrimination</li> <li>-Promotion des valeurs culturelles nationales, morales universelles.</li> </ul>  |
| 6- Prix                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Prix de vente appropriée par rapport à la qualité des matériaux</li> <li>-Prix de vente ne dépassant pas ce maximum exigé.</li> </ul>  |

Ce tableau est un condensé des différents critères d'appréciation de la qualité des manuels scolaires évoqués plus haut.

## **Section 2 : Approche méthodologique**

Cette section du travail nous permet de présenter les modes de recherche. Dans le cadre de notre recherche nous avons en effet effectué une recherche documentaire et de la recherche empirique.

### **2-1 La recherche documentaire**

Cet axe renvoie aux investigations que nous avons faites dans les divers centres de documentation ciblés. Nous voulons nommer la bibliothèque de l'ENS/PN et le CDIP sans omettre la Bibliothèque Nationale et le CAEB.

### **2-2 La recherche empirique**

Ici nous présenterons le but de la recherche, le cadre physique, la population cible et l'échantillonnage, les techniques et instruments de la recherche.

#### **2-2-1 But de la recherche**

Notre recherche a pour but de montrer les impacts de l'utilisation des manuels scolaires non autorisés à travers des investigations dans les collèges et auprès des personnes concernées notamment les élèves, les enseignants, les conseillers pédagogiques et inspecteurs.

#### **2-2-2 Cadre physique**

Pour atteindre nos objectifs nous avons choisi de mener nos recherches au CEG Danto. En effet, Le CEG Danto est un collège de l'Ouémé, il se situe dans la commune d'Akpro-Misséréte, dans l'arrondissement de Vakon et précisément dans la localité de Danto. Il a été créé depuis octobre 2004. C'est l'un des plus grands collèges de la commune ; il dispose de nombreuses classes allant de la sixième en terminale. L'administration est constituée d'un directeur,

de deux censeurs, de deux surveillants, de deux secrétaires et d'un comptable. Il y a 3332 élèves. Pour ce qui est des enseignants on dénombre 03 APE, 05 ACE, 20 ACLR et 267 vacataires. Il faut noter qu'avant la création de ce CEG, les élèves de la localité étaient obligés de parcourir des kilomètres à pieds, en taxi - moto ou à vélo pour se rendre dans d'autres établissements, ou vivaient loin de leurs parents. Ces élèves étaient soustraits à la surveillance de leurs parents et prenaient assez de risques. Pour répondre à ces problèmes de surveillance et de déplacement des élèves, les autorités locales ont demandé l'autorisation de créer un établissement d'enseignement secondaire. A cause de sa situation géographique, c'est -à-dire sa proximité avec Porto-Novo, le CEG Danto reçoit aussi un bon nombre d'élèves issues de cette commune.

### **2-2-3 Population d'enquête et échantillonnage**

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu la procédure d'échantillonnage par sondage stratifié. Cette stratégie consiste à découper la population en groupe homogène et à tirer indépendamment un échantillon dans chaque groupe. Notre population cible est ainsi constituée de soixante (60) élèves, de trente-cinq (35) enseignants et de quatre (4) inspecteurs et conseillers pédagogiques. Précisons que ces nombres ont été arrêtés après le tri des questionnaires récupérés car tous n'ont pas été exploitables.

### **2-2-4 Les instruments de recherche**

Les instruments de recherche renvoient aux outils utilisés dans le cadre de notre recherche. Nous voulons nommer entre autres les questionnaires d'enquête et internet.

#### **2-2-4-1 Le questionnaire d'enquête**

Le questionnaire est un instrument de recherche composé d'un ensemble de questions. Les questions sont élaborées en fonction des objectifs visés et leur forme dépend aussi de ces fonctions. Dans le cadre de notre recherche, nous avons proposé des questionnaires qui allient les questions fermées et à choix multiples aux questions ouvertes. En effet nous nous inscrivons dans une logique visant à recueillir des données quantitatives mais aussi et surtout des données qualitatives. Ces dernières nous permettront d'appréhender les problèmes posés par le sujet dans leurs diversités et avec une approche compréhensive. Nous voulons en effet constituer une vision à la fois panoramique et multiple du problème afin de proposer la synthèse des solutions.

#### **2-2-4-2- Internet**

Internet est défini par le Grand Robert comme un réseau mondial connectant des millions de réseaux télématiques utilisant le même protocole de communication et offrant de nombreux services (consultation d'information sur de nombreux sites, messagerie, téléchargement). Nous voulons mentionner ici le recours que nous avons eu au moteur de recherche *Google* qui nous a permis de consulter des sites comme *Mémoire online* ou encore celui de la République du Bénin ([www.gouv.bj](http://www.gouv.bj)) dans le but de nous informer.

#### **2-2-5 Traitement des données**

Une fois les questionnaires récupérés, nous les avons dépouillés puis les données quantitatives ont été présentées dans des tableaux pour une meilleure lisibilité. Pour ce qui est des données qualitatives, c'est-à-dire celles relatives aux questions ouvertes, elles sont présentées à la manière d'un exposé qui sera sujet à un commentaire (discussion).

### **2-2-6 Les difficultés rencontrées**

Nous avons rencontrées plusieurs difficultés lors de la réalisation de cette étude. Le retard accusé par l'administration de l'Ecole Normale Supérieure dans l'attribution des sujets de recherche a engendré assez de difficultés qui ont beaucoup influé sur l'étude.

Par ailleurs, le constat d'un véritable manque de documentation et d'informations relatives à notre sujet a été une difficulté majeure. Les autres difficultés, non moins importantes sont les suivantes : la disponibilité très limitée des enseignants de français en raison de la période de correction des différents examens de fin d'année, la réticence de plusieurs enseignants à répondre au questionnaire à eux adressé, la rétention de l'information lors des quelques entretiens avec certains enseignants, le refus catégorique d'autres de retourner le questionnaire, la difficulté à retrouver les apprenants dont la plupart était en vacances, etc.



**CHAPITRE 2 : PRESENTATION DES  
RESULTATS, ANALYSE, DISCUSSION ET  
SUGGESTIONS**

## **Section 1** : PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE

Cette section nous permettra de présenter les résultats et d'en proposer des analyses.

### **1-1 Présentation des résultats**

Lors du dépouillement, nous avons procédé à un décompte des questionnaires qui nous a permis de nous rendre compte que tous les exemplaires distribués n'ont pas pu être récupérés et que tous les exemplaires récupérés n'étaient pas exploitables. Nos constats sont exposés dans le tableau qui suit :

**Tableau 1:**Constats après dépouillement.

| Cibles<br>Observations | Elèves | Enseignants | Conseillers<br>pédagogiques et<br>Inspecteurs |
|------------------------|--------|-------------|---|
| Distribués             | 80     | 45          | 5   |
| Récupérés              | 70     | 39          | 4   |
| Pourcentage            | 87,5%  | 86,7%       | 80%   |
| Exploitables           | 60     | 35          | 4   |
| Pourcentage            | 85,6%  | 89,7%       | 100%  |

Ce tableau nous permet de voir les données générales ayant rapport au nombre d'exemplaires distribués, au nombre récupéré et au nombre exploitable au niveau de chacune de nos cibles. Quarante-vingt (80) exemplaires ont été distribués aux élèves et soixante-dix (70) ont été récupérés soit un pourcentage

de 87,5%. Des soixante-dix (70) exemplaires récupérés, soixante (60) étaient exploitables soit un pourcentage de 85,71%.

En ce qui concerne les enseignants, quarante-cinq (45) exemplaires ont été distribués et trente-neuf (39) ont été récupérés soit un pourcentage de 86,7%.

Des trente-neuf (39) récupérés, trente-cinq (35) sont exploitables soit un pourcentage de 89,7%.

Pour ce qui est des Inspecteurs et Conseillers pédagogiques, cinq (5) exemplaires ont été distribués et quatre (4) ont été récupérés soit un pourcentage de 80%. Tous les quatre exemplaires récupérés étaient exploitables soit un pourcentage de 100%.

## **1-2 Analyse des résultats**

Les préoccupations que nous avons soulevées avec les questionnaires ont obtenu des éléments de réponse que cette partie du travail nous permettra d'exposer.

### **1-2-1 Taux d'utilisation des manuels scolaires en classe.**

En ce qui concerne l'utilisation des manuels, nous avons interrogé aussi bien les élèves que les enseignants pour avoir une idée de l'échelle à laquelle les manuels sont utilisés par ceux-ci.

#### **Question 1 : Utilisation des manuels scolaires**

1-a) Utilisez-vous des manuels scolaires (cahiers d'activités ou autres) avec votre professeur de français en classe ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

**Tableau 2 :** Utilisation des manuels par les élèves en classe.

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 43        | 71,7%       |
| Non      | 17        | 28,3%       |
| Total    | 60        | 100%        |

Dans ce tableau, nous voyons que la majorité des élèves interrogés soit 71,7% reconnaissent qu'ils utilisent des manuels avec leurs professeurs en classe. A la question "quels manuels utilisez-vous ?", les réponses étaient variées. Nous avons ainsi enregistré des titres tels que *Grammaire des collèges ; Livre unique de français, collection Le Manguier ; Collection Harmonie, collection Agora.*

### **1-2-2 Taux d'utilisation des manuels scolaires en dehors des classes.**

Pour ce qui est de l'utilisation des manuels par les élèves en dehors des classes, les résultats sont les suivants :

1-b) Utilisez-vous des manuels de français ailleurs qu'en classe ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

**Tableau 3 :** Utilisation des manuels par les élèves en dehors des classes.

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 12        | 20%         |
| Non      | 48        | 80%         |
| Total    | 60        | 100%        |

Ce tableau nous montre sans grande surprise que la majorité des élèves soit 80% n'utilisent pas des manuels en dehors des classes. Mais le plus intéressant est que la majorité de ceux qui ont répondu par l'affirmative ont reconnu qu'ils utilisaient surtout des "dépliants". Ainsi au nombre des douze (12) réponses affirmatives, le mot « dépliant » est apparu sur neuf réponses soit 75% des réponses affirmatives. Cela suppose un manque d'information sur les dangers liés à l'utilisation du premier manuel qui leur tombe sous la main.

Nous proposons à titre illustratif les résultats des questions qui suivent :

### **1-2-3 Qualité des manuels scolaires vus par les élèves.**

#### **Question 2 :** Qualité des manuels scolaires

2-a) Pensez-vous que certains manuels renferment des contre-vérités ?

Oui

Non

**Tableau 4** : Qualité des manuels scolaires vus par les élèves.

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 5         | 8,3%        |
| Non      | 55        | 91,7%       |
| Total    | 60        | 100%        |

Ce tableau nous montre clairement que la majorité des élèves soit 91,7% ne savent pas que tous les manuels en circulation n'ont pas des contenus dignes de paroles d'Évangile. Pour eux, tous les manuels sont de bonne qualité et dignes d'intérêt. Cela remet en cause le rôle de l'enseignant qui d'une certaine façon est l'éclaireur, l'éveilleur des consciences de ses apprenants. Comment se fait-il donc que les élèves sont peu informés des risques de l'utilisation sans réserve des manuels ? La suite apporte quelques éléments de réponse.

#### **1-2-4 Sensibilisation des élèves au sujet des manuels scolaires**

2-b) Les professeurs vous ont-ils déconseillé certains manuels ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

**Tableau 5 :** Sensibilisation des élèves au sujet des risques liés à l'utilisation de certains manuels.

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 2         | 3,3%        |
| Non      | 58        | 96,7        |
| Total    | 60        | 100%        |

Nous pouvons lire dans ce tableau le faible taux, deux (2) soit 3,3%, d'élèves qui sont sensibilisés par les enseignants sur les dangers qu'ils courent en utilisant n'importe quel manuel qui leur tombe sous la main. Les 96,7% soit le plus grand nombre d'élèves sont laissés pour compte. Conscient que cela ne peut être une omission volontaire émanant d'un désir sadique qu'auraient les enseignants et qui les pousseraient à vouloir pénaliser délibérément leurs apprenants, nous avons voulu comprendre la ou les raison (s) de ce manque de sensibilisation. Ainsi, nous avons creusé la piste selon laquelle il se pourrait que les enseignants soient eux aussi peu informés de la situation. Nous avons donc dédié une question à cette hypothèse dans le questionnaire adressé aux enseignants et dans celui adressé aux Inspecteurs et Conseillers pédagogiques. En voici les résultats :

### **1-2-5 Dispositif communicationnel mis en place autour des manuels scolaires**

#### Question 1 : Communication sur les manuels scolaires

Il existe une commission d'agrément des manuels scolaires au Bénin.

1-a) Pensez-vous que les enseignants sont nombreux à être au courant des travaux de cette commission ?

Oui

Non

**Tableau 6 :** Communication au sujet des manuels scolaires

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 0         | 0%          |
| Non      | 4         | 100%        |
| Total    | 4         | 100%        |

A l'unanimité, les inspecteurs et conseillers pédagogiques interrogés ont répondu que la majorité des enseignants n'est pas informée des travaux de la commission d'agrément des manuels scolaires. En effet la seule séance de travail connue de cette commission date d'août 2012 et a été prise en compte dans *Liste des manuels scolaires pour l'année académique 2012-2013* qui, jusqu'à ce jour, n'a pas connu de renouvellement. Nous voulons ici attirer l'attention des autorités béninoises sur l'application à long terme des décisions prennent ; les bonnes initiatives ne sont pas renouvelées.

Les raisons évoquées par rapport à ce manque de communication sont entre autres l'absence de vulgarisation des travaux de la commission, l'exclusivité de la séance de travail c'est-à-dire qu'elle est réservée uniquement aux inspecteurs et la période de tenue de la séance qui ne permet pas de toucher le plus grand nombre. Mais il y a aussi le manque de professionnalisme des enseignants qui ne cherchent pas à se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître l'actualité.

Ayant voulu recueillir leurs impressions sur l'utilisation des manuels non autorisés, nous avons posé la question suivante aux inspecteurs et conseillers pédagogiques :

**1-2-6 Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur l'utilisation des manuels scolaires non autorisés dans les salles de classe.**

Question 2 : Utilisation des manuels scolaires.

2-a) Que pensez-vous de l'utilisation des manuels scolaires non autorisés dans nos salles de classe ?

- C'est mauvais
- Ça doit être sévèrement puni
- Ce n'est pas si grave

*(Cochez la réponse de votre choix)*

**Tableau 7** : Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur l'utilisation des manuels scolaires non autorisés dans les salles de classe

| Réponses                     | Fréquence | Pourcentage |
|------------------------------|-----------|-------------|
| C'est mauvais                | 3         | 75%         |
| Ça doit être sévèrement puni | 0         | 0%          |
| Ce n'est pas si grave        | 1         | 25%         |
| Total                        | 4         | 100%        |

Dans ce tableau, nous pouvons voir que trois (3) inspecteurs et conseillers pédagogiques soit 75% de ceux interrogés affirment que c'est mauvais d'utiliser des manuels non autorisés par les autorités et qu'un seul, soit 25% de ceux interrogés, affirme que ce n'est pas si grave.

### **1-2-7 Inconvénients de l'utilisation des manuels non autorisés.**

Concernant les inconvénients de l'utilisation des manuels non autorisés, nous avons reçu diverses propositions de la part des enseignants mais aussi des conseillers pédagogiques et inspecteurs. Nous retenons de ces propositions que les élèves désapprennent en utilisant les manuels de mauvaise facture. De plus, quand les élèves font des recherches et les voient rejetées par les professeurs ils développent un sentiment de frustration. En effet, ne sachant pas que certains des manuels leur servant de support ne sont pas des références, nombreux sont les apprenants qui paraissent surpris de voir leurs travaux remis en cause. Chemin faisant, il n'est pas rare de voir, par ricochet, des apprenants remettre eux aussi en cause les compétences de leurs professeurs estimant que ces derniers ne sont aucunement en mesure de discuter les savoirs contenus dans les manuels.

### **1-2-8 Obligation d'achat des manuels scolaires imposés aux apprenants.**

Nous ne pouvons traiter le sujet qui est le nôtre sans mentionner un aspect non moins important qui est celui de la contrainte exercée sur les apprenants par rapport à l'achat de certains manuels. En effet, cette pratique pourtant interdite par les autorités éducatives prend un certain essor car nos enquêtes ont révélé les données suivantes :

#### Question 1 : Utilisation des manuels scolaires

1-c) Vous oblige-t-on à acheter des manuels scolaires ?

Oui

Non

**Tableau 8 :** Taux de contrainte des élèves à l'achat de certains manuels scolaires

| Réponses | Fréquence | Pourcentage |
|----------|-----------|-------------|
| Oui      | 53        | 88,3%       |
| Non      | 7         | 11,7%       |
| Total    | 60        | 100%        |

Le tableau montre que cinquante-trois (53) élèves, soit 88,3%, de ceux interrogés sont obligés, d'acheter certains manuels à utiliser en classe. Les autorités éducatives sont contre cette pratique car elles estiment que la plupart des élèves n'en ont pas les moyens et que les enseignants devraient concevoir eux-mêmes leurs fiches pédagogiques au lieu de s'appuyer sur des supports qui font office de cahiers de cours.

#### **1-2-9 Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur la liberté pédagogique en matière d'utilisation de manuels scolaires**

Nous avons interrogé les inspecteurs et conseillers pédagogiques sur ce qu'ils pensent de la *liberté pédagogique* (de l'enseignant) quand il est question d'utilisation des manuels scolaires. Ils s'accordent tous sur le fait que l'enseignant est sensé avoir consulté divers manuels scolaires quand il aborde les programmes des classes où il intervient. De plus, ils affirment que l'enseignant bien formé doit savoir choisir les supports de son cours mais en ayant en tête ceux exigés par l'IGPM. La liberté pédagogique de l'enseignant ne devrait pas être un motif lui permettant de préférer l'utilisation directe de cahiers d'activités et autres manuels à la conception de ses propres fiches pédagogiques.

## **Section 2 : DISCUSSION ET SUGGESTIONS**

### **2-1 Discussion**

Les données présentées plus haut nous ont permis d'apprécier les résultats de notre enquête menée à base de questionnaires. Les manuels sont assez utilisés dans les salles de classe, mais les élèves restent peu informés sur les risques liés à l'utilisation incontrôlée de ceux-ci. Pour eux tous les manuels sont de bonne qualité sans exception ; or, il n'en est pas ainsi. Tous les manuels ne sont pas d'une qualité irréprochable. C'est surtout le cas des *dépliants* qui présentent plusieurs entorses aux critères de recevabilité des manuels notamment la méconnaissance du ou des auteurs, l'aspect matériel mais aussi le contenu qui regorge très souvent d'insuffisances. Cette situation nous a poussé à nous rendre compte qu'en fait, les enseignants eux aussi sont peu nombreux à être conscients de ces risques, mais aussi à être au courant des différentes réformes entreprises par les décideurs à divers niveaux au sujet des manuels scolaires. Nous avons donc noté un déficit au niveau de la circulation des informations nouvelles dans notre système éducatif. Il n'en demeure pas moins que l'utilisation des manuels scolaires non autorisés reste un problème sérieux. Mais ici encore une clarification est nécessaire puisque la désorganisation qui règne quand nous parlons de manuels scolaires au Bénin fait que tous les manuels non autorisés ne sont pas de mauvaise facture. En effet, plusieurs sont les manuels scolaires qui ne sont pas soumis à la commission d'agrément. Cela dénote l'absence d'une politique sérieuse et rigoureuse de soumission des manuels conçus pour les apprenants béninois à des tiers compétents dans leur évaluation à l'instar de *la commission d'agrément des manuels scolaires* avant toute commercialisation. C'est pour l'instant les apprenants qui en paient les frais. Certains enseignants vont d'ailleurs jusqu'à exiger d'eux l'achat de certains manuels le plus souvent à des fins commerciales. Pour esquisser un pas vers l'amélioration de cette situation nous avons fait quelques suggestions.

## **2-2 Suggestions**

Les autorités éducatives ont déjà affiché leur désir de réformer le secteur de la conception, de l'utilisation et du contrôle des manuels scolaires à travers la mise sur pied de la commission d'agrément des manuels scolaire, le passage de communiqué radiodiffusé, etc. ; cependant, il reste encore beaucoup à faire.

### **2-2-1 A l'endroit de l'Etat**

L'Approche Par Compétences étant toujours en chantier et sujette à des corrections plus ou moins fréquentes, la *liste des manuels scolaires* destinés à être exploités ne doit pas être rigide. L'Etat se doit de prendre des dispositions par le biais du Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des jeunes. Pour éviter des décalages entre les exigences des programmes et les contenus des manuels, il faudra mettre des fonds à la disposition de l'IGPM pour permettre à la commission de tenir des séances afin de remanier périodiquement cette liste et se protéger de l'usure du temps. Il faudra donc adopter une politique d'approbation du livre scolaire pour s'assurer que les manuels mis sur le marché correspondent aux besoins du système éducatif et se conforment le mieux possible aux exigences des programmes d'étude. Il faut aussi revoir la politique d'édition des manuels pour une consultation des personnes ressources avant toute publication. Le ministère peut penser à la signature d'un partenariat entre l'Etat et les éditeurs. Ce partenariat facilitera le contrôle des publications. Il faut aussi mettre sur pied un dispositif juridique bien élaboré et performant pour accompagner les actions entreprises et les différentes décisions qui seront prises.

### **2-2-2 A l'endroit des concepteurs de manuels scolaires**

La suggestion que nous avons à l'endroit des concepteurs de manuels scolaires semble sauter aux yeux. Nous invitons en effet ceux-ci à soumettre leurs manuels aux personnes indiquées pour d'éventuelles corrections ou suggestions avant publication. Nous les invitons aussi à prendre connaissance des critères de recevabilité des manuels scolaires afin de s'y conformer et éviter tout désagrément.

### **2-2-3 A l'endroit des évaluateurs des manuels scolaires**

Nous les invitons à penser à une méthode véritable de vulgarisation de leurs travaux après les prises de décisions. Ils peuvent profiter de la structure pyramidale du système éducatif pour toucher le plus grand nombre. Il faudrait aussi qu'ils revoient les listes de manuels au lendemain des examens afin que le ministère puisse les signer à temps et permettre aux divers acteurs (enseignants et apprenants) d'être informés des manuels autorisés avant le début de chaque année scolaire.

### **2-2-4 A l'endroit des enseignants**

Nous demandons aux enseignants de se mettre régulièrement au parfum des diverses décisions qui seront prises et de tenir, par ricochet, leurs apprenants informés. Nous leur recommandons aussi d'attirer fréquemment l'attention des apprenants sur l'existence de manuels de mauvaise facture qui peuvent leur être préjudiciables.

### **2-2-5 A l'endroit des Inspecteurs de l'enseignement secondaire**

Les inspecteurs sont les garants et les dépositaires du savoir-faire pédagogique. Ceci étant, nous les prions de bien vouloir montrer l'exemple aux jeunes enseignants désireux de concevoir des manuels, en concevant eux-mêmes

des manuels qui seront des modèles pouvant montrer la voie aux jeunes concepteurs et les inspirer.



**CONCLUSION GENERALE**

La formation de citoyens compétents et compétitifs est le leitmotiv de toutes les nations soucieuses d'un bien-être interne et d'un épanouissement durable. L'efficacité de cette formation passe nécessairement par la constitution d'une documentation bien fournie, des outils de travail bien élaborés et surtout de qualité. Cependant le constat au Bénin, dans l'enseignement secondaire, est qu'il existe une multitude de manuels scolaires dont on ne saurait répondre de la qualité. Malheureusement, ce sont les apprenants qui en sont les principales victimes car leur formation en est affectée. Conscient de cela, les autorités éducatives ont pris, depuis quelques années maintenant, diverses dispositions notamment : la mise sur pied d'une commission d'agrément des manuels scolaires, la diffusion de communiqués dans les médias pour informer et sensibiliser. Mais ces mesures semblent plutôt timides et de faible visibilité. En effet, malgré ces mesures le phénomène perdure encore et de nombreux défis sont encore à relever. Notre étude a permis de nous rendre compte qu'hormis les inconvénients liés à l'utilisation des manuels de mauvaise facture qui sont mis en vente, faute de contrôle, il y a un réel déficit communicationnel, notamment, une absence de sensibilisation. Cela entraîne un phénomène plus grave qui est l'ignorance des risques liés à l'utilisation de ces manuels. Plus alarmant encore, les autorités étatiques ne semblent pas prendre conscience de la tournure fâcheuse que prend cette situation au fil des ans. Les défis les plus importants sont donc la révision de la politique interne d'édition des manuels scolaires et la mise sur pied d'un dispositif juridique performant à but dissuasif ou coercitif mais susceptible d'être appliqué à tout contrevenant. Il en va de la survie de l'éducation dans notre pays qui, déjà, est en crise. La résolution d'une partie de nos problèmes éducatifs passera sûrement par un engagement effectif des responsables de l'éducation, à divers niveaux, dans la réorganisation du secteur des manuels scolaires qui sont des outils de travail utiles et très utilisés au Bénin.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### ➤ **OUVRAGES GENERAUX**

- FOULQUIE P. (1971), *Dictionnaire de la langue pédagogique*, Paris, PUF, P. 492.
- *Le Robert illustré 2012 et Dixel* dictionnaire internet.
- Le personnel de la Médiathèque de l'éducation/MEMP (2014), *Aperçu des réformes et innovations éducatives au Bénin de la période précoloniale à la période contemporaine*, Bénin, Edition 2014, P.163.
- VANIER M. (présenté par) (1997), *Processus de production de manuels scolaires au Bénin : validation de la politique relative au manuel scolaire, évaluation de la capacité technique de production*, Washington DC, Creative Associates International, Inc., P.73
- RICHAUDEAU F. (1986), *Conception et production des manuels scolaires : guide pratique*, Belgique, UNESCO, P.290, 1ere édition 1979.

### ➤ **MEMOIRES**

- KENGNI Simplicie Aimé, (2006), *Contextualisation des méthodes d'enseignement apprentissage au Cameroun : cas du manuel de lecture expliquée*, Université de Yaoundé I, mémoire de DI.P.E.S II/ DEA, Mémoire Online, P.124.
- LALI CHACHA Sèmalon. (2007), *Utilisation des cahiers d'activités en SPCT : avantages, conséquences et approches de solutions/ cas du département de Mono*, UAC, ENS, mémoire de CAPES, P.65
- TOSSA G. Christian. (2010), *Problématique des manuels didactiques dans l'enseignement des sciences physiques au second cycle en République du Bénin*, UAC, ENS, mémoire de CAPES, P.72

## **TABLES DES MATIERES**

|   |          |
|---|----------|
| Sommaire.....   | i        |
| Dédicace.....   | ii       |
| Remerciements.....  | iii      |
| Liste des sigles.....   | iv       |
| Liste des tableaux.....   | v        |
| Résumé.....   | vi       |
| <b>INTRODUCTION GENERALE.....</b>   | <b>1</b> |
| <b><u>CHAPITRE 1 : CONTEXTE THEORIQUE ET APPROCHE</u></b>                     |          |
| <b>METHODOLOGIQUE.....</b>  | <b>4</b> |
| <b><u>SECTION 1 : Contexte théorique.....</u></b>                             | <b>5</b> |
| 1-1 Problématique.....  | 5        |
| 1-2 Etat de la question.....  | 6        |
| 1-3 Objectif de l'étude.....  | 7        |
| 1-3-1 Objectif général.....   | 7        |
| 1-3-2 Objectifs spécifiques.....  | 7        |
| 1-4 Hypothèses de la recherche.....   | 7        |
| 1-5 Manuels de français et réformes des programmes scolaires au<br>Bénin..... | 7        |
| 1-6 Clarification conceptuelle.....   | 8        |
| 1-6-1 Manuel scolaire.....  | 9        |
| 1-6-2 Rendement scolaire.....   | 9        |
| 1-6-3 Apprenant.....  | 9        |
| 1-6-4 Impact.....   | 10       |
| 1-7 Quelques fonctions des manuels scolaires.....                             | 10       |

|  |  |    |
|--|--|----|
| 1-8  | Présentation de quelques critères de recevabilité des manuels scolaires..... | 10 |
| <b><u>SECTION 2 :</u></b> Approche méthodologique.....   |  | 13 |
| 2-1  | La recherche documentaire.....   | 13 |
| 2-2  | La recherche empirique.....  | 13 |
| 2-2-1  | But.....   | 13 |
| 2-2-2  | Cadre physique.....  | 13 |
| 2-2-3  | Population d'échantillonnage.....  | 14 |
| 2-2-4  | Les instruments de la recherche.....   | 14 |
| 2-2-4-1  | Les questionnaires d'enquête.....  | 15 |
| 2-2-4-2  | Internet.....  | 15 |
| 2-2-5  | Traitement des données.....  | 15 |
| 2-2-6  | Difficultés rencontrées.....   | 16 |
| <b><u>CHAPITRE 2 :</u></b> PRESENTATION DES RESULTATS, ANALYSE, DISCUSSION ET SUGGESTIONS..... |  | 17 |
| <b><u>SECTION 1 :</u></b> Présentation des résultats et analyse.....                           |  | 18 |
| 1-1  | Présentation des résultats.....  | 18 |
| 1-2  | Analyse des résultats.....   | 19 |
| 1-2-1  | Taux d'utilisation des manuels en classe.....                                | 19 |
| 1-2-2  | Taux d'utilisation des manuels en dehors des classes.....                    | 20 |
| 1-2-3  | Qualité des manuels vus par les élèves.....                                  | 21 |
| 1-2-4  | Sensibilisation des élèves au sujet des manuels scolaires.....               | 22 |

|   |           |
|---|-----------|
| 1-2-5 Dispositif communicationnel mis en place autour des manuels scolaires.....  | 23        |
| 1-2-6 Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur l'utilisation des manuels non autorisés dans les salles de classe..... | 25        |
| 1-2-7 Inconvénients de l'utilisation des manuels non autorisés.....   | 26        |
| 1-2-8 Obligation d'achat des manuels scolaires imposés aux apprenants.....  | 26        |
| 1-2-9 Avis des inspecteurs et conseillers pédagogiques sur la liberté pédagogique en matière de manuels scolaires.....            | 27        |
| <b>SECTION 2 : Discussion et suggestion.....</b>  | <b>28</b> |
| 2-1 Discussion.....   | 28        |
| 2-2 Suggestions.....  | 29        |
| 2-2-1 A l'endroit de l'Etat.....  | 29        |
| 2-2-2 A l'endroit des concepteurs de manuels scolaires.....   | 30        |
| 2-2-3 A l'endroit des évaluateurs des manuels scolaires.....  | 30        |
| 2-2-4 A l'endroit des enseignants.....  | 30        |
| 2-2-5 A l'endroit des inspecteurs de l'enseignement secondaire.....   | 30        |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b>   | <b>32</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>   | <b>34</b> |
| <b>ANNEXES</b>  |           |

# ANNEXE

## Questionnaire

*(Destiné aux enseignants)*

Madame, monsieur, dans le cadre de notre formation pour l'obtention du Brevet d'Aptitude au professorat de l'Enseignement Secondaire(BAPES), nous faisons des recherches sur les manuels de français au secondaire. C'est en ce sens que nous vous soumettons ce questionnaire. Nous vous remercions pour la précieuse contribution.

### Identité

Homme

Femme

### Question 1 : Utilisation des manuels scolaires

Les manuels sont des matériels didactiques utiles et qui peuvent aider en situation de classe.

1-a) Utilisez-vous des manuels avec vos apprenants en classe ?

Oui

Non

Si oui, lesquels utilisez-vous ?

.....  
.....  
.....

1-b) Avez-vous connaissance de l'existence d'une liste de manuels autorisés par les autorités pédagogiques ?

Oui

Non

Question 2 : L'impact des manuels non autorisés sur le rendement des élèves.

L'utilisation de certains manuels n'est pas autorisée parce qu'ils sont jugés inappropriés.

2-a) Quels impacts pensez-vous que ces manuels ont sur les apprenants qui les utilisent ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*(Trois propositions au maximum)*

2-b) Jugez-vous que certains manuels que vous connaissez sont inappropriés à l'usage en classe ?

Oui

Non

Si oui, donnez en quelques exemples.

.....  
.....  
.....  
.....

*(Deux au maximum)*

## Questionnaire

*(Destiné aux élèves)*

Madame, monsieur, dans le cadre d'une recherche sur les manuels scolaires en français nous souhaiterions recueillir vos impressions en vous soumettant le questionnaire suivant. Merci pour votre collaboration.

### Question 1 : Utilisation des manuels scolaires

1-a) Utilisez-vous des manuels scolaires (cahiers d'activités ou autres) avec votre professeur de français en classe ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....

1-b) Utilisez-vous des manuels de français ailleurs qu'en classe ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

.....  
.....  
.....

1-c) Vous oblige-t-on à acheter des manuels scolaires ?

Oui

Non

Question 2 : Qualité des manuels scolaires.

2-a) Pensez-vous que certains manuels renferment des contre-vérités ?

Oui

Non

En avez-vous des exemples ?

.....  
.....

*(Deux au maximum)*

2-b) Les professeurs vous ont-ils déconseillé certains manuels ? Lesquels ?

.....  
.....

*(Deux au maximum)*

## Questionnaire

*(Destiné aux inspecteurs et conseillers pédagogiques)*

Madame/monsieur, dans le cadre de notre mémoire de fin de formation du premier cycle à l'école normale supérieure, nous menons une réflexion sur les impacts des manuels scolaires non autorisés sur le rendement des apprenants du premier cycle du secondaire. C'est conscient de la fiabilité et de l'objectivité des informations que vous nous fournirez que nous vous soumettons ce questionnaire. Merci pour votre contribution.

### Identité

C.P.

Inspecteur

### Question 1 : Communication sur les manuels scolaires

Il existe une commission d'agrément des manuels scolaires au Bénin.

1-a) Pensez-vous que les enseignants sont nombreux à être au courant des travaux de cette commission ?

Oui

Non

1-b) Si non, quels sont selon vous les raisons de ce manque de communication ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

(Trois raisons au maximum)

Question 2 : Utilisation des manuels scolaires.

2-a) Que pensez-vous de l'utilisation des manuels scolaires non autorisés dans nos salles de classe ?

- C'est mauvais
- Ça doit être sévèrement puni
- Ce n'est pas si grave

*(Cochez la réponse de votre choix)*

2-b) Quels sont selon vous les conséquences sur les apprenants qui les utilisent en classe et hors cursus ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

*(Trois propositions au maximum)*

2-c) Que pensez-vous de la *liberté pédagogique* quand il est question d'utilisation de manuels scolaires ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

REPUBLIQUE DU BENIN

-----  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE, DE LA FORMATION  
TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE,  
DE LA RECONVERSION ET DE  
L'INSERTION DES JEUNES

-----  
DIRECTION DE L'INSPECTION  
PEDAGOGIQUE

## Communiqué radiodiffusé

N° 530 /MESFTPRIJ/DIP/SA

Le Directeur de l'Inspection Pédagogique au Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes communique :

Il m'est revenu que des manuels scolaires et des cahiers d'activités non autorisés par la Commission Nationale d'Agrément des Manuels Scolaires sont mis en vente dans les établissements d'Enseignement Secondaire Général, de la Formation Technique et Professionnelle.

A cet effet, j'informe tous les auteurs de cette pratique malsaine à y mettre fin immédiatement et tout contrevenant s'expose à des sanctions vigoureuses.

Il est aussi formellement interdit d'imposer l'achat des cahiers d'activités et des manuels scolaires aux apprenants ou de les renvoyer au motif de non possession desdits cahiers ou manuels.

J'invite par conséquent tous les Chefs d'établissements des enseignements secondaire général, technique et professionnel, les Conseillers pédagogiques, les animateurs d'établissements et les Enseignants à rester vigilants et à dénoncer toutes velléités mercantilistes et lucratives susceptibles de ternir et de freiner les nobles idéaux de notre système éducatif tant prônés par notre Ministre, **Monsieur Alassane SOUMANOU**.

Des équipes d'inspecteurs et de concepteurs seront diligentées dans les établissements publics et privés sur toute l'étendue du territoire national pour des contrôles.

Par ailleurs, j'informe tous les parents d'élèves que les manuels scolaires agréés sont recommandés donc conseillés. Ils ne doivent pas être imposés dans les classes tenues par les enseignants auteurs desdits manuels.

Je vous remercie.



Fait à Porto Novo, le

15/10/2012

L'inspecteur Général Issiakou Bienvenu YESSOUF

Copies : MESFTPRIJ (ATCR) ; DC (01) ; SGM (01) ; DES (01) DET (01) ; DDESFTPRIJ (06)

## Rapport de la commission d'agrément des manuels scolaires

Session de 2012

### Atelier de français

Les lundi 27 et mardi 28 août deux mille douze, ont eu lieu au Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN) les travaux de la Commission d'agrément des manuels scolaires, sous la présidence de l'Inspecteur KAKPO Bessan Philipe, Inspecteur Général Adjoint/Enseignement Secondaire Général.

Dans l'atelier de français, lesdits travaux ont débouché sur les conclusions ci-dessous :

#### Nombre d'ouvrages reçus

| Catégorie            | Nombre | Observations |
|----------------------|--------|--------------|
| Manuels scolaires    | 05     |              |
| Cahiers d'activités  | 01     |              |
| Ouvrages littéraires | 13     |              |
| Autres               | 04     |              |
| Total                | 23     |              |

Les ouvrages reçus sont, certes, utiles aux enseignants mais rares sont ceux qui sont conformes à l'approche en vigueur dans le système éducatif béninois.

#### ❖ Manuels effectivement retenus :

##### • Manuels : 02

- *Le français en 3<sup>e</sup>*, Ed. EDICEF
- *Le français en seconde*, de Félix Nicodème BIKOÏ et alii., Ed. EDICEF

##### • Ouvrages littéraires : 09

- *Le gong a bégayé*, Apollinaire AGBAZAHOU, Ed. Plumes Soleil.
- *Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin*, Raouf MAMA, C.N.P.M.S.
- *Contes, contés, à conter...*, Lilyan KESTELOOT et Jean L. DIOUF, collection Littérafrique, Ed. EDICEF
- *Le respect des morts*, suivi de *De la chaire au trône*, Amadou KONE, collection Littérafrique, EDICEF
- *Les Bimanes*, Séverin Cécile ABEGA, collection Littérafrique, EDICEF
- *Reine POKOU, concerto pour un sacrifice*, Véronique TADJO, collection Littérafrique, EDICEF
- *Amours sonnantes et trébuchantes*, Eustache A. PRUDENCIO, Ed. Flamboyant
- *Le rêve étranglé*, Eustache A. PRUDENCIO, Ed. Flamboyant
- *Johnny Chien Méchant*, Emmanuel DONGALA, collection Littérafrique, EDICEF

- *Petit Joe, enfant des rues* (roman), Evelyne NPOUDI NGOLLE, collection Littérafrique, Hatier International/EDICEF

Il convient de mentionner que les œuvres littéraires de la collection "Littérafrique" ont été retenues parce qu'elles présentent des textes de genres littéraires variés, avec un accompagnement pédagogique très utile aux enseignants.

- **Autres : 01 (ouvrage retenu sous réserve)**

- *Lecture-Ecriture (préparation au BAC)*, Kintossou Armand ADJAGBO et alii. Imprimerie Plumes-Soleil.

**NB : les auteurs de cet ouvrage doivent, avant toute publication, se conformer aux recommandations suivantes de la Commission d'agrément des manuels scolaires :**

- 1- au lieu de "exo", écrire "exercice(s) ;
- 2- retirer du document tout exercice ou toute activité portant sur l'écriture d'invention : ce type d'exercice n'est pas conforme aux instructions officielles en vigueur au Bénin.

- ❖ **Ouvrages non retenus : 07**

- **Manuels : 03**

- *L'art d'enseigner le français en approche par compétences*, Imorou Djafor ALAZA

Justification :

Cet ouvrage est rejeté pour les raisons suivantes :

Fond : l'auteur manifeste une sérieuse absence de maîtrise en APC, notamment en ce qui concerne sa mise en œuvre dans les classes du second cycle. Les activités proposées ne sont en conformité ni avec l'esprit de l'A.P.C. ni avec le programme en vigueur en classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, et Terminale. Il doit faire des efforts sérieux dans ce sens.

Forme : aux problèmes de reliure et de mise en page s'ajoutent des situations de départ mal rédigées. Des fautes de grammaire et d'orthographe parsèment le document.

En tout état de cause, cet ouvrage doit être revu, corrigé avant toute publication.

- *Français 3<sup>e</sup>*, A. GOUTONDJI et alii, collection Oxygène, Ed. Pierre Catherine
- *Français 6<sup>e</sup>*, A. GOUTONDJI et alii, collection Oxygène, Ed. Pierre Catherine

Justification :

Ces deux manuels de la collection Oxygène ne sont conformes ni à l'esprit des programmes ni aux instructions officielles en vigueur au Bénin. Les exercices et les modèles d'épreuves qui y sont proposés sont en déphasage avec les prescriptions officielles.

### **Cahier d'activités : 01**

- *Le français en 4<sup>e</sup>, approche par compétences*, Flore Catherine DOSSOU-YOVO ALLOGNON et alii., collection Luciole

#### Justification :

Ce cahier d'activité, ainsi que les trois autres (de la même collection) qui l'ont précédé, est sorti de la liste officielle en application des décisions de la commission d'agrément des manuels scolaires en sa présente session :

- en raison de l'utilisation abusive que les enseignants en font, il est mis fin à la promotion des cahiers d'activités ;
- la commission exhorte les auteurs et les éditeurs à faire un pas en avant en produisant des manuels scolaires en bonne et due forme.

### **• Autres : 03**

- *Le cahier de l'élève, un outil de suivi...*, Agbokpeye Roger AKOWANOU, CIPCRE

#### Justification :

L'ouvrage comporte des rubriques assez intéressantes pour l'animation et l'évaluation de la vie scolaire et surtout pour le suivi de l'apprenant par les parents. Mais son exploitation poserait de sérieux problèmes.

- *Le tambour, dictionnaire de l'action et de l'activité publique*, HOUESSOU Dossou Marcellin, imp. ONIP

Justification : Ce livre est destiné au grand public. Il ne peut donc pas être retenu comme ouvrage spécifique à l'enseignement du français.

- *Parler et écrire sans fautes*, Luc Fernand KPELLE, Ed. ONIP.

#### Justification :

Ce livre, bien que consacré à l'expression écrite et orale, est destiné au grand public. Il ne peut donc pas être retenu comme ouvrage spécifique à l'enseignement du français.

Par ailleurs, la commission a procédé à une actualisation (ne serait-ce que partielle) de la liste des œuvres littéraires au programme dans les différentes classes. Les raisons qui militent en faveur du toilettage de ladite liste se résument ainsi :

- la plupart de ces œuvres littéraires sont au programme depuis des décennies ;
- certaines d'entre elles abordent des thèmes désuets et sont aujourd'hui sans intérêt pour les apprenants ;
- enseignants et apprenants se plaignent de continuer à ressasser l'étude les mêmes ouvrages ;
- les professeurs, dans leur majorité, expriment depuis des années leur souhait de voir la liste révisée.

Les changements suivants ont été apportés :

| Classes         | Ouvrages remplacés   | Nouveaux ouvrages   | Observations   |
|-----------------|--|---|--|
| 6 <sup>e</sup>  | <i>Le Dilemme</i> , A. TIDJANI<br>SERPOS, Silex, Paris.  | <i>Pourquoi le bouc sent mauvais et autres contes du Bénin</i> , Raouf MAMA,<br>C.N.P.M.S.  | <i>Le Dilemme</i> a été sorti de la liste en raison de son long maintien au programme et des plaintes enregistrées à son sujet. Par ailleurs, le niveau de langue dans lequel ce recueil est rédigé n'est pas à la portée des élèves de la classe de 6 <sup>e</sup> .                                      |
| 5 <sup>e</sup>  | <i>L'arbre Fétiche</i> , Jean PLIYA,<br>Editions CLE, Yaoundé ;  | <i>Petit Jo, enfant des rues</i> (roman),<br>Evelyne MPOUDI NGOLLE, collection<br>Littérafrique, EDICEF   | <i>L'arbre fétiche</i> est sorti de la liste en raison de son long maintien au programme et des plaintes enregistrées à son sujet.   |
| 4 <sup>e</sup>  |  | PM  |  |
| 3 <sup>e</sup>  |  | PM  |  |
| 2 <sup>de</sup> | - <i>Une vie de boy</i> , Ferdinand OYONO, Presses Pocket, Paris<br>- <i>L'esclave</i> , Félix COUCHORO, Editions AKPAGNON, ACCT (2 <sup>nde</sup> A uniquement) | - <i>Le rêve étranglé</i> (nouvelles et récits), Eustache A. PRUDENCIO, Ed. du Flamboyant<br>- <i>Le gong a bégayé</i> (théâtre), Apollinaire AGBAZAHOU, Ed. Plumes Soleil.<br>- <i>Contes, contés, à conter...</i> (anthologie) ; Lylia KESTELOOT et EDICEF. | <i>Une vie de boy</i> et <i>L'esclave</i> ont été remplacés en raison de leur longévité au programme et des plaintes enregistrées à leur sujet : les thèmes abordés sont sans grand intérêt pour les jeunes d'aujourd'hui.<br><i>Contes, contés, à conter...</i> (pour illustrer l'étude de la littérature |

|                  |  |  |  |
|------------------|--|--|--|
|                  |  |  | orale).  |
| 1 <sup>ère</sup> | - <i>Un piège sans fin</i> , Olympe BELLY QUENUM, Présence Africaine       | <i>Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire</i> (roman), Florent COUAO-ZOTTI, Ed. Le serpent à plumes, 2010, 202 pages | <i>Un piège sans fin</i> a été remplacé en raison de son long maintien au programme et des plaintes enregistrées à son sujet.  |
| 1 <sup>ère</sup> | <i>Les bouts de bois de Dieu</i> , Sembène Ousmane, Presses Pocket, Paris. | <i>Verre cassé</i> , Alain MABANCKOU, Editions du Seuil, 2005, collection Points.  | <i>Les bouts de bois de Dieu</i> a été remplacé en raison de son long maintien au programme et des plaintes enregistrées à son sujet. Sa thématique n'est plus vraiment d'actualité. |

❖ **Suggestions :**

Le groupe spécialisé des inspecteurs de français propose :

- que la production de manuels scolaires soit encouragée sur le plan national ;
- que les auteurs et les maisons d'éditions s'imprègnent de l'esprit de l'APC pour des productions adaptées aux normes en vigueur dans le système éducatif béninois ;
- qu'auteurs et éditeurs prennent contact en amont avec la DIP, avant l'édition de leurs ouvrages. Cette précaution permet d'éviter qu'il soit trop tard pour effectuer les corrections indispensables.

Fait à Porto-Novo, le 24 août 2012

ABIDJO Barthélémy

BALLARABE Issa

DANGNIVO C. Yves

HOUNKPATIN DOUBOGAN Léontine

HOUNLEBA A. Emile